

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°53 du 17 décembre 2010

PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°3

ERRATUM

à l'arrêté n° 202 du 29 décembre 2009 relatif à la dissolution du cercle mixte de garnison de Marseille (Bouches-du-Rhône).

Du 7 décembre 2010

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « réglementation »*.

ERRATUM à l'arrêté n° 202 du 29 décembre 2009 relatif à la dissolution du cercle mixte de garnison de Marseille (Bouches-du-Rhône).

Du 7 décembre 2010

NOR D E F T 0 9 5 3 3 6 9 Z

Précédent Modificatif :

Erratum du 22 octobre 2010 (BOC N° 48 du 10 novembre 2010, texte 4.).

Texte modifié :

Arrêté n° 202 du 29 décembre 2009 (BOC N° 5 du 5 février 2010, texte 28. ; BOEM 135.2, 145.1, 724.1.2) modifié.

Texte abrogé :

Erratum du 22 octobre 2010 (BOC N° 48 du 10 novembre 2010, texte 4.).

Référence de publication : BOC N°53 du 17 décembre 2010, texte 3.

L'arrêté n° 202 du 29 décembre 2009 est modifié comme suit :

Dans l'entre-deux barres.

Biffer l'erratum du 22 octobre 2010 (BOC N° 48 du 10 novembre 2010, texte 4.).